"Du concret pour l'emploi et pour l'insertion!"

Chères Montoises, chers Montois,

Mont de Marsan et son Agglomération sont les pionniers dans les Landes dans le domaine de l'insertion par l'emploi. C'est pour nous un enjeu essentiel!

Dans notre société en crise, l'emploi est la priorité absolue. Donner leur chance et une qualification à ceux qui en sont loin est une mission essentielle que les collectivités se doivent de mener.

C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes fortement engagés dans une politique de lutte contre les exclusions en intégrant systématiquement des clauses d'insertion sociale dans nos marchés de travaux publics.

L'introduction de clauses d'insertion dans la commande publique est un levier pour lutter contre le chômage et créer de l'offre d'emploi en faveur de ceux qui en sont le plus éloignés : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification sortis du dispositif scolaire, bénéficiaires du RSA, de minima sociaux, personnes en situation de handicap...

Cela consiste à réserver dans un marché public un nombre minimal d'heures de travail que les entreprises doivent proposer à des personnes éloignées du marché de l'emploi.

Sur le seul chantier des Berges (quai de la Midouze et quai Méchin) qui vient de s'achever, 15 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail, pour un total de 3 000 heures d'insertion.

Parmi eux, 1 candidat a réalisé toutes les phases de travaux de cette opération, soit plus d'un an de travail, 3 candidats continuent leurs missions au sein de la même entreprise depuis plus de 12 mois, 1 candidat travaille désormais en intérim classique, 1 autre a trouvé un CDD de plus de 6 mois. Quand aux autres, ils continuent la consolidation de leur parcours via des mises à l'emploi générées par les clauses d'insertion.

Dans le contexte où le taux de chômage bat tous les records, il est important que les personnes les plus fragiles face au marché de l'emploi n'en soient pas totalement écartées. L'objectif n'est pas seulement de mettre une personne en lien avec une offre d'emploi, mais plutôt d'accompagner la personne vers un emploi durable en la formant.

Voilà du concret pour l'emploi ! Sur l'ensemble de nos chantiers depuis 2008, ce sont des dizaines d'hommes et de femmes qui ont pu revenir sur le chemin de l'emploi, tout en participant concrètement à la transformation de leur ville.

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,
Marie-Christine Bourdieu, Charles Dayot,
Chantal Davidson, Farid Heba, Éliane Darteyron,
Catherine Picquet, Jean-Paul Gantier,
Cathy Dupouy-Ventrepol, Gilles Chauvin,
Muriel Crozes, Antoine Vignau-Tuquet,
Chantal Couturier, Bruno Rouffiat,
Chantal Planchenault, Nicolas Tachon,
Stéphanie Cheddad, Thierry Socodiabéhère,
Pascale Haurie, Jean-Marie Batby, Marina Bancon,
Guy Parella, Odette Di Lorenzo, Arsène Buchi,
Anne-Marie Pita-Dublanc, Michel Mège,
Jeanine Lamaison. Philipoe Evraud. Claude Taillet

contact@unautremont2.fr Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Notre feuille de route

C'est la rentrée. Rentrée des classes, rentrée politique et sociale... L'occasion donc de redéfinir les priorités d'action des mois à venir.

Le groupe Gauche républicaine et citoyenne aura deux préoccupations majeures: faire avancer les propositions qui ont charpenté notre programme et, au fil des dossiers mis à l'ordre du jour par la majorité municipale, veiller à ce que les moyens financiers et humains répondent aux besoins de la population et servent à la réduction des inégalités sociales.

Nos objectifs

Les objectifs et priorités que nous avons développés au cours de la campagne restent d'actualité : Accompagner la création d'emploi et favoriser l'accès à l'emploi pour les jeunes, contribuer à une école de qualité et gratuite, améliorer les conditions de vie des personnes âgées, des personnes handicapées et renforcer l'action sociale, développer la culture, soutenir la vie associative et permettre à tous les enfants de pratiquer un sport ou la musique...

Notre programme constitue d'autant plus fortement notre feuille de route que, en dehors de la poursuite des investissements engagés (berges, école St Médard...), nous n'avons aucune lisibilité sur les dossiers majeurs qu'entend mettre en œuvre la municipalité dans les mois à venir. Par conséquent, nous sommes amenés à réagir au coup par coup, au fil des annonces.

La vie associative

Après la réduction de 5 % des subventions aux associations, nous avons appris par les intéressées que le photocopieur mis à disposition des associations montoises (avec facturation à prix coûtant) ne sera pas remplacé. "La ville de Mont de Marsan doit se recentrer sur ses missions de service public et n'a plus la possibilité de maintenir cette activité", motive Mme le Maire dans le courrier adressé aux présidents des associations. Cet exemple illustre une de nos divergences de point de vue : Faciliter les actions des associations est, à nos yeux, un élément important de la cohésion sociale...

L'éducation

Autre dossier : l'éducation.

Depuis plusieurs années, les élus d'opposition demandent une révision des secteurs scolaires pour rééquilibrer les effectifs par école et éviter les fermetures de classe.

Qu'en est-il des travaux dans les groupes

scolaires (hors St Médard)?

Avec la mise en œuvre de la semaine à 4,5 jours, après les temps d'activité pédagogique (TAP), la garderie devient payante (56 à 60€ par an). Le transport de l'école vers le centre de loisirs le mercredi midi est facturé un euro par enfant. Les conseillers municipaux de notre groupe ont été mis devant le fait accompli, pourtant, il y aurait eu matière à discuter. S'il n'existait vraiment aucune marge de manœuvre pour que la mairie finance (ce que nous ne pensons pas), un tarif réellement proportionné aux ressources des familles aurait représenté une décision plus juste.

Liste Nous le ferons!

Alain Baché, Karen Juan, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon, Babette Soulignac Nous contacter: gaucherepubletcit@free.fr

La liste Bleu Marine n'a pas communiqué de texte à la rédaction de M2m.

Contre la loi Peillon/Hamon

C'est la rentrée, et, pour les écoliers montois, les nouveaux rythmes scolaires! Mont2Gauche demande l'abrogation du décret.

Nous réaffirmons notre opposition à cette "réforme", contraire à l'égalité républicaine et première étape de la "réforme" territoriale, qui ici commence par territorialiser l'école. Nous ne sommes pas opposés aux activités périscolaires en soi, mais à leur transfert de l'État vers les communes, synonyme de dettes supplémentaires, de cassetête organisationnel et d'entrisme

politique (ingérence des autorités municipales sur le temps et le contenu scolaires, inégalité de traitement entre l'enseignement public et privé non soumis à cette obligation, entorse à la laïcité...), sans oublier, bien évidemment, l'accroissement de la fatigue des élèves. Voici ce que ça donne, une politique de droite!

Liste Mont2Gauche

Céline Piot

www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com